

# Le Thoronet

## Chez vous



Infos municipales

Actus commerciales

Vu au Thoronet

...

# Au sommaire...

## Infos municipales

3/6

Hatha Yoga

3

Etat civil

4

Le Thoronet pratique

Inondations : les bons réflexes à adopter

5

Adressage

6

Sécheresse

Police municipale

## Actus commerciales

7

Assureur

Potager raisonnable

Photographe

Tatoueur

## Infos municipales

8/11

Ecole

8

Travaux de voirie

9

Plan Local d'Urbanisme

10

Piscines privées : réglementation

Agents recenseurs

11

## Vu au Thoronet

11/12

Associations, jeunesse, évènements... la vie du village, en images, ces trois derniers mois.

## Infos municipales

13

Point Information : bilan de la saison

## Vu au Thoronet

14

... la suite

## À vos agendas !

15/16

Sorties, sport, concerts... votre programme pour le prochain trimestre.



La soirée mousse de la fête patronale du Comité des Fêtes a connu un franc succès !



Le Thoronet Chez Vous - Bulletin municipal

Directeur de la publication & responsable de la rédaction : M. Gabriel UVERNET

Réalisation : Elisabeth Dietrich-Weiss / Idée Publique - Stéphanie Benyayer

Impression : AGMM. RC 91B161.

Tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal à parution.

Chers administrés,

Ce numéro et le suivant paraissent dans les six mois précédant les prochaines élections municipales. Dans ce cadre, les publications municipales sont soumises à un encadrement strict et ne permettent qu'une communication très neutre ne devant pas constituer une campagne de promotion publicitaire en faveur d'une liste.

Ne vous inquiétez pas, vous retrouverez tout de même dans ce numéro de nombreuses informations utiles et intéressantes ainsi qu'un retour sur la saison d'été au Thoronet.

Veillez m'excuser mais je suis en « pré-retraite », je fais travailler mes adjoints mais toujours aux commandes. Je tiens à vous remercier pour ces 42 années passées ensemble avec sept élections au premier tour. Merci, Merci.

Bonne lecture à tous,

Gabriel Uvernet  
Maire du Thoronet

## Infos municipales

### Hatha Yoga : *vive la rentrée !*

Les cours de HATHA YOGA ont repris à la Maison des Associations.

**Lundi :**

de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45  
de 18h00 à 19h00 et de 19h15 à 20h15

**Vendredi :**

de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45

**Renseignements et inscriptions :**

Association des Pratiquants de Yoga du Thoronet :  
04.94.73.86.07



### Communication :

#### *Avis aux associations et commerçants*

La prochaine parution du Thoronet Chez Vous est prévue : fin décembre 2019.

Toutes les associations et tous les commerçants du Thoronet sont invités à transmettre leurs informations (événements passés et à venir, créations d'associations, assemblées générales...) dans les temps pour espérer une parution.

**Date limite de dépôt des informations :**

Avant chaque parution, jusqu'au 25 du mois précédant la parution.

Pour chaque information à paraître, transmettez des **photos en pièce jointe du mail** ainsi que des **adresses, numéros de téléphone et adresses mail**.

**Adresse Mail :** lethoronet@hotmail.fr

*L'équipe de communication remercie par avance les associations et les commerçants de leur coopération !*

# Infos municipales

## Etat civil

### Ils sont nés

Encinas Toan, le 08/06,  
Nuss Mattéo, le 20/06,  
Scotto de Vettimo Léna, le 09/07,  
Lunemann Maila, le 11/07,  
Pierrard Timothée, le 06/08,  
Lespinasse Lola, le 14/08,  
Perinet Ninon, le 01/09.

### Ils se sont mariés

Gastaud Cyril et Marteau Coline, le 21/06, Chateau Anthony et Landes Cassandre, le 22/06, Dumetz Frédéric et Camolese Aurélie, le 22/06, Petit Olivier et Duvernoy Gwenaëlle, le 17/07, Renard Franck et Ladas Valérie, le 10/08, Burgard Frédéric et Roy Stéphanie, le 23/08, Koll Yves et Mereau Emilie, le 28/08, Barbier Guillaume et Pommard Virginie, le 14/09.

### Ils se sont pacsés

Ferrari Cyril et Bossert Laure, le 17/06, Fontaine Marc et Merat Jean-Loup, le 01/08.

### Ils nous ont quittés

Borsi Brigitte, le 08/06,  
Tchekemian Jean-Paul, le 01/07,  
Hue Eric, le 18/07,  
Haase Inge, le 04/08, Pelissier Eric, le 09/09.



## Le Thoronet pratique

Mairie :  
contact@lethoronet.fr

Accueil - C.C.A.S - Elections - Cimetières -  
Etat civil - Cartes d'identité : 04 94 73 87 11

Fax : 04 94 60 10 57

Urbanisme - Cadastre : (uniquement le matin)  
urbanisme@lethoronet.fr 04 94 73 80 75

Ressources Humaines :  
rh@lethoronet.fr 04 94 73 80 74

Comptabilité, Cantine :  
comptabilite@lethoronet.fr 04 94 73 81 47

Service de l'eau, Assainissement :  
servicedeseaux@lethoronet.fr 04 94 73 81 49

Services Techniques :  
servicestechniques@lethoronet.fr 06 12 62 01 40

Urgence eau : Alain Martin : 06 82 74 05 95

Point Information du Thoronet :  
tourisme@lethoronet.fr 04 94 60 10 94

Maison des Jeunes : 04 94 76 35 70

Police Municipale :  
policemunicipale@lethoronet.fr  
A.S.V.P

Pharmacie des Vignes : 04 94 68 02 26

Structure vétérinaire « Le Patio » : 04 94 47 48 28

### Cabinets médicaux :

Docteurs Pascal et Muriel Bourgeois et 04 94 73 84 12  
Docteur Romain Pegaz Fionet 09 73 01 90 10  
Docteur Christophe Duvoy

**Psychologue :** Claudine Briatore 06 12 82 91 15

### Kinésithérapeutes :

Frédéric Warszawski 04 94 60 11 13  
Vincent Demassue (ostéopathe D.O) 06 74 60 16 82  
Alexandre Picavet (ostéopathe D.O) 06 23 06 04 00

### Infirmiers libéraux :

Catherine Pique 04 94 73 83 41 - 06 16 75 31 60  
Romain Masson 06 25 92 30 09  
Valérie Barbaras 06 19 13 37 51  
Stéphanie Goncalves 06 84 16 52 93  
Sophie Picard 06 77 11 53 40

### Taxis et Transports Médicaux :

Taxi Rafy 06 50 04 72 98  
Taxi Franck 06 17 48 82 34

### Maison Médicale du Luc :

Week-End et jours fériés  
Garde : Samedi de 12h à 24h - 15  
Dimanche & jours fériés de 8h à 24h

### Culte :

Messe le samedi à 18h : Eglise Ste Marie du Thoronet  
Père Alain Boussand (Curé) 04 94 73 70 53  
ou  
Père Estéban Soria (Vicaire)  
Abbé David Bonnetin (Diacre) 09 63 63 37 95  
Abbaye du Thoronet : Chorales, Messe à 10h30  
Les dimanches et jours fériés chrétiens : 04 94 60 43 90

## Inondations :

### les bons réflexes à adopter

À chaque épisode météorologique exceptionnel, nous comptons des blessés et parfois même des décès parmi la population. Les pluies cévenoles surviennent en automne dans notre région, provoquant souvent de graves inondations. En cas de vigilance orange ou d'alerte pluie inondation, il existe pourtant quelques gestes simples et comportements à adopter pour éviter le pire.

#### L'évènement est annoncé mais n'a pas encore débuté

- 1/ **Je m'informe** auprès de la Mairie, sur Internet (sites de vigilance météo et inondation, appli MyPredict), à la radio (France Bleu Provence, France Info...)
- 2/ **Je ne prends pas ma voiture**, je reporte mes déplacements.
- 3/ **Je me soucie des proches**, des voisins et des personnes vulnérables.
- 4/ **Je m'éloigne des cours d'eau**, je ne stationne pas sur les berges ou les ponts.

#### L'évènement a débuté

- 1/ En voiture comme à pied, **je ne m'engage pas sur une route inondée**.  
*Bon à savoir* : Moins de 30 cm d'eau suffisent à emporter un véhicule.
- 2/ **Je ne sors pas en cas d'orage**. Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre !
- 3/ **Je ne descends pas dans les sous-sols**, je me réfugie en hauteur ou dans les étages.  
*Bon à savoir* : les caves, garages ou parkings souterrains peuvent rapidement être inondés.
- 4/ **Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école**. Ils y sont en sécurité.

#### Les niveaux de vigilance

-  Phénomènes localement dangereux
-  Phénomènes dangereux étendus
-  Phénomènes dangereux étendus d'intensité exceptionnelle

#### Les sites Internets et numéros utiles

[www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com)

[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

Mairie : 04 94 73 87 11

Pompiers : 112 ou 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17



#### Le kit de sécurité

Toujours avoir à portée de main : une radio avec des piles de rechange, des bougies ou une lampe de poche, de la nourriture et de l'eau potable ainsi que des vêtements et une trousse de secours.



## L'adresse postale : *un véritable bien public*

Afin de faciliter la localisation des administrés pour les organismes de secours et de services, la campagne de normalisation des voies et des adresses continue sur la commune avec l'aide de La Poste. En effet de nombreuses adresses restent à préciser (homonymie, numéros manquants ou encore absence de noms de voies).



Avec le développement des services à la personne à domicile, du e-commerce, le développement des entreprises et des enjeux liés à l'attractivité du territoire, il est primordial de disposer d'une adresse permettant une géolocalisation précise. Une adresse complète est également une condition indispensable pour bénéficier de l'accès à Internet très haut débit. Une adresse claire et complète est également très importante pour les administrations et collectivités territoriales (cartographie, traitement des déchets, recensement ...)

Dans ce contexte, la qualité de l'adresse constitue une question d'intérêt général pour votre sécurité, en cas de besoin. C'est un outil qui permet à chaque citoyen et personne morale d'être accessible et de bénéficier d'une palette de services de plus en plus large. La normalisation de l'adresse pour la commune est une condition d'égalité entre les citoyens.

À l'issue de cette démarche il se peut que certaines adresses soient modifiées. Les administrés concernés recevront l'ensemble des éléments de notification par courrier.

## Sécheresse 2017 *Les démarches continuent*

L'épisode de sécheresse de 2017 reste pour de nombreux Thoronéens un souvenir marquant qui a laissé des traces encore visibles aujourd'hui, avec des mouvements de terrain différentiels provoquant parfois de graves fissures sur les habitations.



Suite au refus des services de l'Etat de placer Le Thoronet en état de catastrophe naturelle, la commune a déposé un recours auprès de la Préfecture du Var faisant suite à l'arrêté ministériel de septembre 2018.

Le dossier suit son cours et ce afin de pouvoir prétendre pour les administrés concernés à des aides financières de la part de leurs assureurs. Espérons que la persévérance finira par payer.

## Police Municipale *ça bouge encore*

L'agent de Police Municipale a récemment quitté la commune pour intégrer un service plus étoffé.

Quant à l'agent ASVP en contrat aidé, il a également rendu son tablier, saisissant l'opportunité d'un contrat pérenne dans le privé.



La recherche d'un remplaçant ASVP est en cours. La municipalité ne manquera pas de tenir informés les administrés de l'avancée des recherches.

## Vie quotidienne : *un assureur au Thoronet*

Assurance santé, prévoyance loi Madelin, assurances vie et obsèques, Ludovic Basnier, courtier en assurances, est à votre disposition.

785 Route de Lorgues  
Contact : 09.87.41.04.72 / 06.64.79.61.09  
@ : ludovicbasnier@yahoo.fr



## Le Potager de Michou *agriculture raisonnée*

Des fruits et légumes cultivés au Thoronet sans pesticides ?  
C'est dans le potager de Michou que ça se passe !

Livraison à domicile tous les jours de 9h à 18h ou achats en direct au potager les lundi, mercredi et vendredi, de 16h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 16h à 19h.  
Route des Fadons, juste avant la plage.

Contact et commandes :  
06.42.34.08.99  
lepotagerdemichou@gmail.com



Infos, tarifs et disponibilités sur [www.lepotagerdemichou.com](http://www.lepotagerdemichou.com)

## Wolfgang Bernard *Y'a pas photo !*

Un évènement à immortaliser, un livre souvenir de votre grossesse... ?  
Faites appel à un professionnel expérimenté. Photographe international en retraite, il ne peut abandonner sa passion et propose alors ses services à l'occasion d'évènements de famille.

Site Internet : <http://varphoto.kabook.fr/>



## Temauri Tatoo *l'art dans la peau*

Vous rêvez depuis longtemps d'un tatouage Marquisien (Art des Anciens), Polynésien moderne ou Maori ? N'hésitez plus !  
C'est chez Temauri Tatoo qu'il faut courir !  
Récemment gagnant de la première place en catégorie polynésien maori à la Convention Internationale de Rome du tatouage, Temauri est à l'entrée du village !

Contact : 09.87.40.15.00  
556 Bvd du 17 août 1944.



## Rentrée des classes : *repartir du bon pied !*

Après l'école maternelle durant l'été dernier, ce sont la cantine, la salle informatique et les classes de CE2 qui se sont vues équipées d'un système de climatisation manquant encore cruellement, tant aux enfants qu'aux personnels.

Les vacances furent également l'occasion d'élaguer les platanes de la cour de l'école Lucie Aubrac, lui rendant fière allure pour accueillir les enfants le 2 septembre.

Le jour J arrivé, ce sont 188 élèves qui se présentaient à l'école.

Les effectifs sont en baisse, représentant une baisse du renouvellement de la population au sein du village.

L'école compte un poste en moins mais étant donné le nombre d'élèves en baisse, la répartition des enseignants (1 par classe) ne fut pas problématique.

L'école devenue obligatoire à partir de 3 ans, le directeur Philippe Marche demande aux parents de faire preuve d'assiduité et de transmettre les plannings d'absences le plus tôt possible afin d'organiser au mieux l'accueil de leurs petites têtes blondes.



## Défi Ecole Zéro Déchet : *Les petits Thoronéens éco responsables !*

Organisé par le pôle Préservation de l'Environnement, le Défi École, action emblématique dans la sensibilisation des enfants s'est clôturé le jeudi 13 juin 2019.

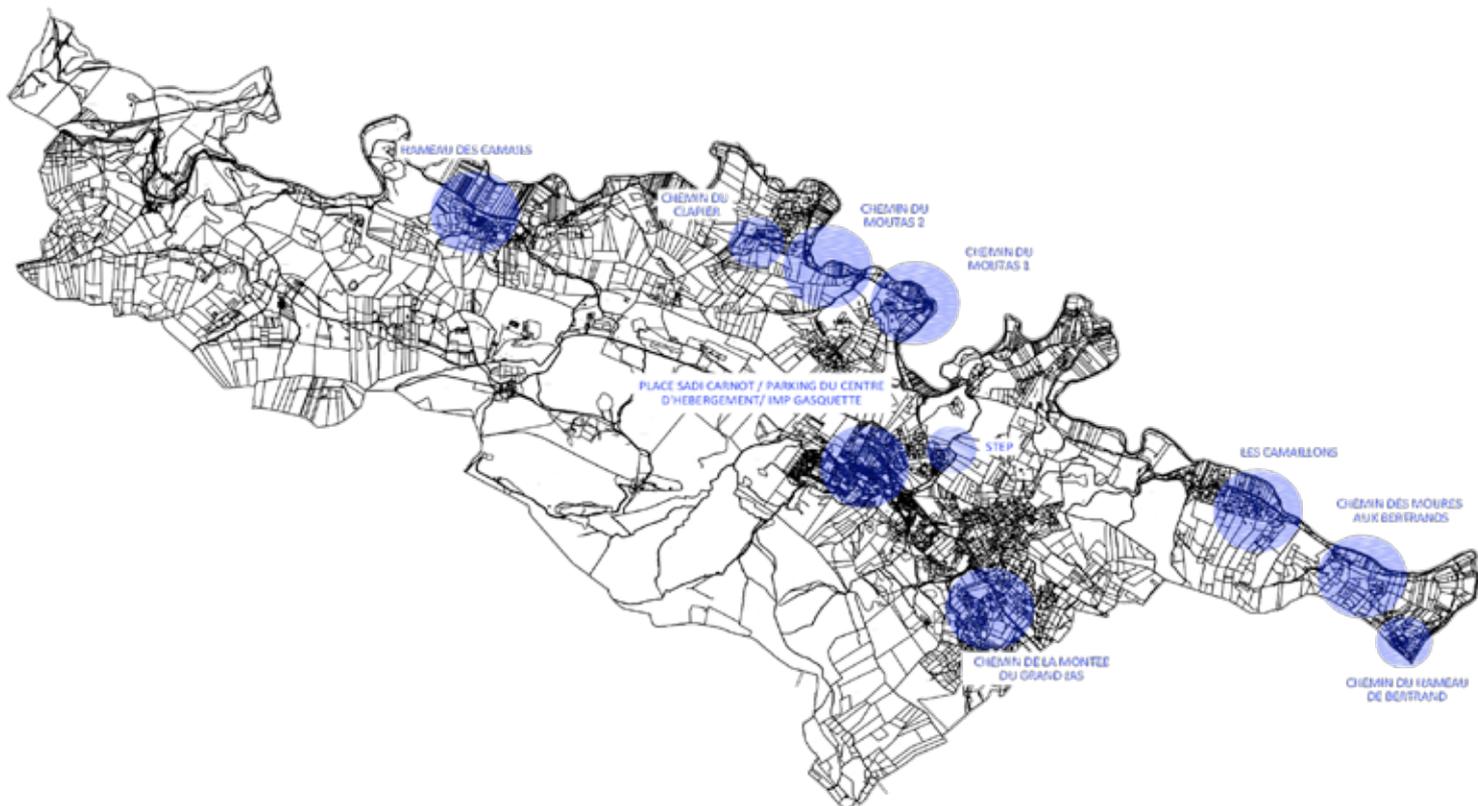
Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, la journée de clôture du Défi École a réuni 170 enfants de quatre écoles différentes pour partager et fêter ensemble toutes les actions qu'elles ont menées. Tout au long de l'année les écoles ont œuvré en faveur de l'environnement autour d'un thème : « Devenir une école éco-engagée ».

Le Thoronet s'est investi dans la création d'un nouveau livret de recettes pour un quotidien zéro déchet. Lessive, lave main, ou encore mousse à raser, les classes de M. Marche, M. Leynaud et Mme Tocqueville nous proposent un large choix de recettes pour la fabrication de produits du quotidien.



Afin d'adopter une attitude éco responsable, les enseignants ont souhaité faire prendre conscience aux enfants de la qualité des produits présents en grande surface et donc proposer des ateliers de création de produits esthétiques, d'hygiène, scolaire et alimentaire. Ces fabrications ont été réalisées par les enfants dans l'enceinte scolaire. Les enfants de l'école Lucie Aubrac ont partagé avec tous les participants du Défi École ces recettes testées et recueillies dans un livret.

## Voirie : *les travaux se poursuivent*



Les travaux de réfection partielle des voies communales vont débuter et seront terminés d'ici la fin de l'année 2019.

Les emplacements concernés sont les suivants, comme désignés sur la carte ci-dessus :

- Les Camails
- Chemin du Clapier : traitement du virage
- Chemin du Moutas 1
- Les Camailons
- Chemin des Moures (Hameau des Bertrands)
- Hameau des Bertrands
- Place Sadi Carnot
- Parking du centre d'hébergement
- Impasse de la Gasquette
- Station d'épuration
- Chemin de la montée du Grand Jas

Ces travaux entraîneront par la force des choses certains désagréments, notamment au niveau des emplacements de stationnement. Afin de permettre à chacun de s'organiser au mieux, le planning des travaux est bien sûr annoncé en amont et des arrêtés seront pris pour fermer la circulation.

## Plan Local d'Urbanisme : *le projet enfin arrêté*

L'élaboration du document du P.L.U a débuté en mars 2005.

Les difficultés rencontrées furent nombreuses dans l'application de règles uniformes ne prenant pas en compte les spécificités du territoire rural et de l'histoire de la commune.

Le territoire, déjà grevé à 60% par le périmètre de protection de l'Abbaye se voit encore restreint par l'Etat dans son développement sur les 40% restants.

Le projet final a été arrêté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Les services de l'Etat n'ont validé le classement des hameaux qu'en zone N (zone Naturelle) au sein de laquelle demeurent autorisées les extensions d'habitation et les annexes de constructions existantes.

On note également que la forêt communale n'a pas été classée par les services de l'Etat en zone E.B.C (Espaces Boisés Classés), suite à la réception trop récente de l'avis de l'U.D.A.P. (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine).

La zone artisanale sera organisée et règlementée par la communauté de communes Cœur du Var et concernant les zones agricoles, 250 hectares supplémentaires ont été classés en Z.A.

### **Les prochaines grandes étapes sont les suivantes :**

- Consultation des autorités publiques (P.P.A) pour un délai de trois mois.
- Enquête publique durant un mois, fin 2019.
- Rapport du commissaire enquêteur, un mois plus tard.
- Approbation du P.L.U



### *Bon à savoir :*

Retrouvez le projet complet du P.L.U du Thoronet sur le site de la commune : [www.lethoronet.org](http://www.lethoronet.org)

## Piscines privées : *attention à la réglementation !*

Quand la surface de la piscine ne dépasse pas 10 mètres carrés, les démarches du propriétaire sont limitées. Aucune déclaration particulière n'est à remplir et aucune autorisation n'est requise.

### **Attention aux piscines hors-sol, qui en fonction de leur surface, sont également soumises à une réglementation.**

Même si la piscine n'est pas enterrée et construite à proprement parler, le propriétaire peut être tenu d'adresser une déclaration préalable de travaux à la mairie.

Remplir le formulaire Cerfa n°13703\*06 (déclaration préalable de travaux) est obligatoire dès lors que la piscine gonflable ou en kit reste installée durant plus de trois mois dans l'année (15 jours en secteur protégé : monument historique, site, réserve naturelle, parc national).

À l'inverse, les piscines gonflables installées moins de trois mois dans l'année (en juillet et août par exemple) ne font pas l'objet d'une autorisation particulière.

La déclaration est attendue en double exemplaire avec les pièces justificatives indiquées dans la notice d'explication du formulaire de déclaration. Il s'agit notamment du plan de situation du terrain, de la notice décrivant le terrain et le projet, du plan de l'état actuel du terrain à aménager et du plan de composition d'ensemble coté en trois dimensions.

***Il est important de se conformer à cette réglementation, qui, dans le cas contraire pourrait poser problème dans le cadre de la vente d'un bien immobilier.***



# Recensement de la population

## avis de recherche !

La commune recherche 6 agents recenseurs pour la prochaine campagne de recensement national qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Les candidats devront être domiciliés au Thoronet, être majeurs et véhiculés.



**Envoyez par courrier votre candidature à Monsieur le Maire au plus vite !**

## Vu au Thoronet

### MDJ : un été bien rempli !

Durant l'été, la Maison des Jeunes a été ouverte du mardi au samedi de 14h à 19h, dédiée à l'accueil des jeunes Thoronéens de 11 à 17 ans, elle vise à favoriser leur épanouissement et leur accès à l'autonomie.

Lieu de vie et d'échanges, la MDJ permet aux ados de se retrouver dans un local aménagé par leurs soins où différentes activités leurs sont proposées (tournois sportifs et ludiques, séjour, sorties, ateliers créatifs, culinaires...).

#### **Au programme cet été :**

- Aqualand à Fréjus,
- Boum entre Espaces jeunes à Solliès Toucas,
- Speedkart à Hyères,
- Drop In Dracénie à Vidauban,
- Escape Game au Luc,
- Séjour de 5 jours à Saint Vincent les Forts (canyoning, descente en trottinette, visites et veillées...)
- Participation des jeunes à la préparation des Nuits Blanches.



# Vu au Thoronet



**21 juin : fête de la musique**



**22 juin : repas des boulistes**



**13 juillet : fête nationale**



**19 & 20 juillet : fête patronale**



**26 juillet :  
nettoyage des bords de route**

## Point Information : *l'heure du bilan*

La saison touristique 2019 offre un bilan en demi-teinte. Le point Information a traité 2948 actes pendant la saison 2019, nombre en baisse en comparaison avec la saison 2018.

La clientèle internationale a été moins présente que l'an dernier, sûrement perturbée par les différents épisodes de manifestations des gilets jaunes qui ont marqué l'actualité depuis le début de l'année.

En effet, mars et avril sont des mois importants pour les réservations estivales.



Un mois de juillet contrarié par l'absence de pont autour du 14 juillet et l'effet canicule qui s'est fait ressentir avec une augmentation des annulations sur les chambres d'hôtes et les locations saisonnières. Les raisons de cette baisse de fréquentation semblent donc bien extérieures et indépendantes de la volonté du village.

Le Point Information est à votre disposition pour tous renseignements touristiques mais aussi pratiques. Son rôle ne se limite pas à délivrer des informations uniquement aux estivants et aux visiteurs de passage mais aussi aux Thoronéens qui peuvent en bénéficier tout au long de l'année.

Le point Information du Thoronet dispose de 350 références de documentation qui sont à votre disposition :

- les villages des alentours,
- les activités de loisirs et sportives,
- les parcs d'aventures, le Verdon, les ballades en mer et les horaires des bateaux, des bus et des trains,
- les grottes, les espaces nature, les parcs animaliers, les golfs,
- les restaurants, les hôtels, le Centre d'Hébergement et les locations saisonnières,
- les brochures des manifestations et des évènements régionaux,
- les monuments et les sites à visiter,
- les produits du terroir, les domaines viticoles et les artisans d'art.

Différents dépliants thématiques sont à votre disposition.

Horaires après-saison 2019 :

Du 1er septembre au 6 octobre :

du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Le Point Information vous accueillera pendant les vacances scolaires (zone B) du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Retrouvez de nombreuses informations sur le site du Point Information :  
[www.tourisme-lethoronet.com](http://www.tourisme-lethoronet.com)

# Vu au Thoronet



**26 au 28 juillet :  
Nuits Blanches**



**3 août :  
course des mille pattes**



**15 août**



**23 août : soirée country**



**26 août : le Vallon passe la main**



**7 septembre :  
journée des associations**

# À vos agendas !

## Dimanche 6 octobre : randonnée des mines de bauxite

Pour la 16<sup>ème</sup> année consécutive, la randonnée des mines de bauxite vous entraînera sur les traces des « Gueules Rouges » au Thoronet.

Programme de la journée :

- Le matin à partir de 7h30 (parking Rainaud) : accueil des marcheurs avec un café de bienvenue et sa brioche
- Pause étape sur le parcours
- Apéritif offert / Repas / Animation musicale

2 circuits à votre choix : 6 et 15 km. Départ à 8h30 (parking Louis Rainaud)

**Inscriptions : Foyer Rural**



## Dimanche 6 octobre : concert Les Voix Animées

Direction musicale Luc Coadou.

Dans le cadre du 8<sup>ème</sup> cycle de concerts «Entre pierres et mer»

CONCERT « Francia cum Flandria » : Volutés polyphoniques sous le signe du lion et du lys.

De Josquin des Près à Orlande de Lassus, Mouton ou encore Manchicourt, Les Voix Animées vous présentent quelques-unes des personnalités musicales parmi les plus séduisantes du XVI<sup>ème</sup> siècle qui, aujourd'hui encore, demeurent dans l'ombre tutélaire des deux grands Maîtres.

**Infos et Réservations : [www.lesvoixanimees.com](http://www.lesvoixanimees.com)**

**Ou pré-réservation au Point Information du Thoronet.**

**LVA**  
Les Voix Animées  
direction musicale Luc Coadou



## Dimanche 20 octobre : sortie au Brusc

Le Foyer Rural organise une sortie gourmande au Brusc (Six-Fours) avec la fameuse et délicieuse bouillabaisse.

**Inscriptions : Foyer Rural**



## Vendredi 1<sup>er</sup> novembre : cérémonie patriotique

Le Souvenir Français vous invite à vous joindre aux portes drapeau pour la cérémonie d'hommage aux morts pour la France.

Rendez-vous à 11h30 Place de la Mairie.

## Lundi 11 novembre : cérémonie patriotique

À l'occasion de la célébration de l'armistice de 1918, retrouvez l'UNC section Le Thoronet.

Rendez-vous à 11h00 Place de la Mairie.

# À vos agendas !

## Jeudi 14 novembre : tous à l'AG !

Le Foyer Rural vous attend nombreux pour son assemblée générale, à 18h, dans la Salle des Fêtes, Rue Grande.

**Renseignements : Foyer Rural**



## Mercredi 27 novembre : Istres

Le Foyer Rural vous emmène à Istres à l'occasion de la fête des bergers ! Venez découvrir le pastoralisme provençal à travers les animations proposées par le Comité de la fête des bergers d'Istres !

**Renseignements et Inscriptions : Foyer Rural**



## Jeudi 5 décembre : cérémonie patriotique

L'UNC vous donne rendez-vous à 18h00 devant le monument aux morts situé place de la Mairie afin de célébrer ensemble la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



## Samedi 7 décembre : soirée Téléthon

Le Foyer Rural organise sa traditionnelle soirée au profit de l'Association Française contre les Myopathies, dans le cadre de l'action nationale du Téléthon.

Au programme, repas, loterie avec de nombreux cadeaux et soirée ! Rendez-vous dès 19h30 dans la Salle des Fêtes !

**Renseignements et réservations : Foyer Rural.**



## Dimanche 15 décembre :

Depuis toujours, les habitants de Lucéram fabriquent des crèches avec toutes sortes de matériaux.

En tout, ce sont plus de 400 crèches qui sont disposées un peu partout dans le village : dans les rues, les chapelles, les caves, et bien sûr au musée de la Crèche.

Les crèches sont illuminées en soirée, de 17h à minuit.

**Renseignements et inscriptions : Foyer Rural.**



**Foyer Rural**

Le mardi, de 17h à 18h30 : 04.94.73.86.80 ou Nicole Le Berre : 06.03.07.17.86

**Point Information du Thoronet // Place Louis Rainaud**  
04.94.60.10.94 // [www.tourisme-lethoronet.com](http://www.tourisme-lethoronet.com)